

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BUDGET COMMUNAL M14 (M57) (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21871180200015

POSTE COMPTABLE : SGC Limoges et amendes

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Commune de PEYRILHAC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	46
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	47

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	49
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affection spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	52
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	53
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	58
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	59
B13 - Opérations liées aux cessions	60
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	66
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	70
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	74
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	75
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	76
D11 - Décisions en matière de taux	78
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

79

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I	A
--	---	---

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs
1351	

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	718.41

Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)
	Valeurs
	0
	0
	0
	0
	1406

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
	POUR MEMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-8 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXECUTION DU BUDGET – RÉSULTATS

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 236 025,95	1 424 834,99	82 141,95	A1 270 950,99
Investissement	175 679,88	190 611,34	9 221,53	A2 24 152,99
Dont 1068		54 773,00		
Fonctionnement	1 060 346,07	1 234 223,65	72 920,42	A3 246 798,00

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	96 130,00 III + IV	0,00 B1 -96 130,00
Investissement	I	96 130,00 III	0,00 B2 -96 130,00
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)
(6)**

TOTAL	A1 + B1	174 820,99
Investissement	A2 + B2	-71 977,01
Fonctionnement	A3 + B3	246 798,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 130,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	95 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE
VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 060 346,07	G	1 234 223,65
	Section d'investissement	B	175 679,88	H	190 611,34
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	72 920,42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	9 221,53 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	=A+B+C+D	1 236 025,95	=G+H+I+J	1 506 976,94
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	96 130,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	96 130,00	=K+L	0,00
		=		=	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	1 060 346,07	=G+I+K	1 307 144,07
	Section d'investissement	=B+D+F	271 809,88	=H+J+L	199 832,87
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 332 155,95	=G+H+I+J+K+L	1 506 976,94

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		40 018,71
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	29 327,90	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	90 590,22	0,00
Total des réalisations d'équipement		119 918,12	40 018,71
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	35 735,05
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 017,80	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		49 017,80	35 735,05
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 168 935,92	II 75 753,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	6 743,96	60 084,58
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 6 743,96	IV 60 084,58

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	175 679,88	II + IV	135 838,34
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	9 221,53
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	54 773,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	175 679,88	II + IV + VI + VII	199 832,87
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		24 152,99		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	190 234,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	189 758,10
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	578 048,84	73 Impôts et taxes (sauf 731)	72 933,39
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	183 122,59	731 Fiscalité locale	592 082,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	240 001,49
014 Atténuations de produits	40 602,54	75 Autres produits de gestion courante (1)	42 406,64
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	49 380,27
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
Total dépenses de gestion des services	992 007,97	Total recettes de gestion des services	1 186 561,89
66 Charges financières	7 753,10	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	40 917,80
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	500,42	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 000 261,49	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 227 479,69

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	60 084,58	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	6 743,96
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 60 084,58	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 6 743,96

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 060 346,07	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 234 223,65
-----------------------------------------	----------------	---------------------	-----------------------------------------	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 72 920,42

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 060 346,07	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 307 144,07
-----------------------------------------------------------	--------------------	---------------------	-----------------------------------------------------------	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	246 798,00
----------------------------------------------------	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – DEPENSES		II C1
-----------------------------------------------------------	--	----------

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	6 743,96	6 743,96
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 017,80	0,00	49 017,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	29 327,90	0,00	29 327,90
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	90 590,22	0,00	90 590,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	168 935,92	6 743,96	175 679,88

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	190 234,00		190 234,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	578 048,84		578 048,84
014	Atténuations de produits	40 602,54		40 602,54
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	183 122,59	0,00	183 122,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	7 753,10	0,00	7 753,10
67	Charges spécifiques (9)	0,00	40 000,00	40 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,42	20 084,58	20 585,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 000 261,49	60 084,58	1 060 346,07

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 735,05	0,00	35 735,05
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	40 018,71	0,00	40 018,71
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		39 979,50	39 979,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	20,50	20,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		20 084,58	20 084,58
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		75 753,76	60 084,58	135 838,34

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 54 773,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 9 221,53

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	49 380,27		49 380,27
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	189 758,10		189 758,10
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	72 933,39		72 933,39
731	Fiscalité locale	592 082,00		592 082,00
74	Dotations et participations (8)	240 001,49		240 001,49
75	Autres produits de gestion courante (8)	42 406,64	0,00	42 406,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	40 917,80	6 743,96	47 661,76
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 227 479,69	6 743,96	1 234 223,65

Pour information R002 Résultat positif reporté 72 920,42

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	327 194,53	175 679,88	96 130,00	55 384,65	0,00	175 679,88
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	35 000,00	29 327,90	1 130,00	4 542,10	0,00	29 327,90
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	235 490,00	90 590,22	95 000,00	49 899,78	0,00	90 590,22
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	270 490,00	119 918,12	96 130,00	54 441,88	0,00	119 918,12
10 Dotations, fonds divers et réserves	940,00	0,00	0,00	940,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 020,53	49 017,80	0,00	2,73	49 017,80	
18 Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	49 960,53	49 017,80	0,00	942,73	0,00	49 017,80
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	320 450,53	168 935,92	96 130,00	55 384,61	0,00	168 935,92
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	6 744,00	6 743,96		0,04		6 743,96
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	6 744,00	6 743,96		0,04		6 743,96
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	327 194,53	175 679,88	96 130,00	55 384,65	0,00	175 679,88

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR n°1)		Réalisations Titres émis		Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		317 973,00		190 611,34		0,00	127 361,66
018	RSA	0,00		0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	51 900,00		40 018,71		0,00	11 881,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		51 900,00		40 018,71		0,00	11 881,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 773,00		90 508,05		0,00	-1 735,05
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00		0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00				0,00	
Total des recettes financières		128 773,00		90 508,05		0,00	38 264,95
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		180 673,00		130 526,76		0,00	50 146,24
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	117 215,00					
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	20 085,00		60 084,58			-39 999,58
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		137 300,00		60 084,58			77 215,42
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		9 221,53					
Total des recettes d'investissement cumulées		327 194,53		199 832,87		0,00	127 361,66

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B6 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

		A1			
		III			
Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	327 194,53	175 679,88	96 130,00	55 384,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	29 327,90	1 130,00	4 542,10
2128	Autres agencements et aménagements	25 000,00	23 867,90	1 130,00	2,10
21316	Équipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	4 980,00	0,00	20,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	480,00	0,00	-480,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	235 490,00	90 590,22	95 000,00	49 899,78
2312	Agencements et aménagements de terrains	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
2313	Constructions	210 490,00	87 898,45	95 000,00	27 591,55
2315	Install., matériel et outill. technique	7 000,00	2 691,77	0,00	4 308,23
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	270 490,00	119 918,12	96 130,00	54 441,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	940,00	0,00	0,00	940,00
10226	Taxe d'aménagement	940,00	0,00	0,00	940,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	49 020,53	49 017,80	0,00	2,73
1641	Emprunts en euros	48 620,00	49 017,80	0,00	-397,80
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,53	0,00	0,00	400,53
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP
Total des dépenses financières	49 960,53	49 017,80	0,00	942,73	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	320 450,53	168 935,92	96 130,00	55 384,61	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	6 744,00	6 743,96		0,04	6 743,96
Reprise sur autofinancement antérieur	6 744,00	6 743,96		0,04	6 743,96
139151 Subv. transf. GFP de rattachement	6 744,00	6 743,96		0,04	6 743,96
Chargés transférées (7)	0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	6 744,00	6 743,96		0,04	6 743,96

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III**A2.1**

			III A2.2
		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

				III A3
	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
	TOTAL	317 973,00	190 611,34	Crédits sans emploi (3)
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	51 900,00	40 018,71	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	504,87	11 881,29
1323	Subv. non transf. Départements	33 000,00	17 160,55	-504,87
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 900,00	4 253,55	15 839,45
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	0,00	6 484,12	-1 353,55
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	16 000,00	11 615,62	-6 484,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	4 384,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	51 900,00	40 018,71	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 773,00	90 508,05	-1 735,05
10222	FCTVA	15 000,00	16 556,60	-1 556,60
10226	Taxe d'aménagement	19 000,00	19 178,45	-178,45
1068.	Excédents de fonctionnement capitalisés	54 773,00	54 773,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	128 773,00	90 508,05	38 264,95
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	180 673,00	130 526,76	50 146,24
021	Virement de la section de fonctionnement	117 215,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	20 085,00	60 084,58	-39 999,58

	Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	39 979,50	-39 979,50	
2118	<i>Autres terrains</i>	0,00	20,50	-20,50	
28041583	<i>Autres grts-Proj infrastruct Int nation</i>	8 485,00	8 484,58	0,42	
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	11 600,00	11 600,00	0,00	
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		137 300,00	60 084,58		
77 215,42					

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non littrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de « fédération ou d'annulation de mandats dominants lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

			III
			B

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	DÉPENSES			Pour information, réalisations générées hors AE
				Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (')	Crédits sans emploi (2)	
	TOTAL	1 184 566,42	1 060 346,07	0,00	0,00	124 220,35	0,00
011	Charges à caractère général (3)	227 926,00	190 234,00	0,00	0,00	37 692,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	578 049,00	578 048,84	0,00	0,00	0,16	190 234,00
014	Atténuations de produits	40 791,00	40 602,54	0,00	0,00	188,46	578 048,84
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 602,54
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	191 300,00	183 122,59	0,00	0,00	8 177,41	183 122,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 038 066,00	992 007,97	0,00	0,00	46 058,03	0,00
66	Charges financières	8 200,00	7 753,10	0,00	0,00	446,90	7 753,10
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,42	500,42			0,00	500,42
Total des dépenses financières		9 200,42	8 253,52	0,00	0,00	946,90	8 253,52
Total des dépenses réelles		1 047 266,42	1 000 261,49	0,00	0,00	47 004,93	0,00
023	Virement à la section d'investissement	117 215,00	0,00				1 000 261,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 085,00	60 084,58			-39 999,58	60 084,58
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		137 300,00	60 084,58			77 215,42	60 084,58
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 184 566,42	1 060 346,07	0,00	0,00	124 220,35	0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 184 566,42	1 060 346,07					1 060 346,07

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	
		B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 112 146,00	1 234 223,65	0,00	0,00	-122 077,65
013	Atténuations de charges (3)	12 000,00	49 380,27	0,00	0,00	-37 380,27
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	152 814,00	189 758,10	0,00	0,00	-36 944,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	68 000,00	72 933,39	0,00	0,00	-4 933,39
731	Fiscalité locale	615 642,00	592 082,00	0,00	0,00	23 560,00
74	Dotations et participations (3)	219 221,00	240 001,49	0,00	0,00	-20 780,49
75	Autres produits de gestion courante (3)	36 725,00	42 406,64	0,00	0,00	-5 681,64
	Total des recettes de gestion des services	1 104 402,00	1 186 561,89	0,00	0,00	-82 159,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	40 917,80	0,00	0,00	-39 917,80
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	1 000,00	40 917,80	0,00	0,00	-39 917,80
	Total des recettes réelles	1 105 402,00	1 227 479,69	0,00	0,00	-122 077,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 744,00	6 743,96			0,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	6 744,00	6 743,96			0,04
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	72 920,42				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 185 066,42		1 307 144,07	0,00	-122 077,65

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILLHAC - CA - 2024

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 184 566,42	1 060 346,07	0,00	0,00	124 220,35	0,00	1 060 346,07
011	Charges à caractère général (4)	227 926,00	190 234,00	0,00	0,00	37 692,00	0,00	190 234,00
6042	Achats de prestations de services	2 000,00	2 150,00	0,00	0,00	-150,00	0,00	2 150,00
60611	Eau et assainissement	3 900,00	2 242,71	0,00	0,00	1 657,29	0,00	2 242,71
60612	Energie - Electricité	37 000,00	42 952,53	0,00	0,00	-5 952,53	0,00	42 952,53
60621	Combustibles	16 351,00	12 727,82	0,00	0,00	3 623,18	0,00	12 727,82
60622	Carburants	19 824,00	18 412,28	0,00	0,00	1 411,72	0,00	18 412,28
60623	Alimentation	40 000,00	33 731,65	0,00	0,00	6 268,35	0,00	33 731,65
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	4 939,50	0,00	0,00	60,50	0,00	4 939,50
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 757,14	0,00	0,00	242,86	0,00	5 757,14
60636	Habillement et vêtements de travail	800,00	405,58	0,00	0,00	394,42	0,00	405,58
6064	Fournitures administratives	3 200,00	2 586,67	0,00	0,00	613,33	0,00	2 586,67
6067	Fournitures scolaires	6 600,00	6 691,60	0,00	0,00	-91,60	0,00	6 691,60
6068	Autres matières et fournitures	750,00	1 010,43	0,00	0,00	-260,43	0,00	1 010,43
6132	Locations immobilières	5 197,00	5 146,68	0,00	0,00	50,32	0,00	5 146,68
61358	Autres	580,00	576,00	0,00	0,00	4,00	0,00	576,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 000,00	1 049,77	0,00	0,00	12 950,23	0,00	1 049,77
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	968,45	0,00	0,00	31,55	0,00	968,45
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	1 513,71	0,00	0,00	2 486,29	0,00	1 513,71
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	3 577,02	0,00	0,00	922,98	0,00	3 577,02
6156	Maintenance	11 000,00	7 189,91	0,00	0,00	3 810,09	0,00	7 189,91
6161	Mutirisques	6 674,00	6 774,00	0,00	0,00	-100,00	0,00	6 774,00
6168	Autres primes d'assurance	3 200,00	2 818,50	0,00	0,00	381,50	0,00	2 818,50
6182	Documentation générale et technique	650,00	755,19	0,00	0,00	-105,19	0,00	755,19
6188	Autres frais divers	1 000,00	850,64	0,00	0,00	149,36	0,00	850,64
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	200,00	99,00	0,00	0,00	101,00	0,00	99,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 400,00	1 467,17	0,00	0,00	-67,17	0,00	1 467,17
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	53,00	0,00	0,00	447,00	0,00	53,00
6231	Annonces et insertions	600,00	511,96	0,00	0,00	88,04	0,00	511,96

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi		Pour l'information, réalisations gérées hors AE
						(3)	réalisations gérées dans le cadre d'une AE	
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	2 230,44	0,00	0,00	769,56	0,00	2 230,44
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	2 466,40	0,00	0,00	133,60	0,00	2 466,40
6248	Divers	4 200,00	4 490,00	0,00	-290,00		0,00	4 490,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 281,45	0,00	0,00	718,55	0,00	2 281,45
6262	Frais de télécommunications	6 500,00	5 578,53	0,00	0,00	921,47	0,00	5 578,53
627	Services bancaires et assimilés	200,00	92,82	0,00	0,00	107,18	0,00	92,82
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	2 244,35	0,00	0,00	1 255,65	0,00	2 244,35
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	500,00	208,95	0,00	0,00	291,05	0,00	208,95
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	556,15	0,00	0,00	943,85	0,00	556,15
63512	Taxes foncières	3 800,00	3 126,00	0,00	0,00	674,00	0,00	3 126,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	578 049,00	578 048,84	0,00	0,00	0,16		578 048,84
6218	Autre personnel extérieur	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	4 800,00	5 306,10	0,00	0,00	-506,10		5 306,10
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	350,00	318,65	0,00	0,00	31,35		318,65
6336	Colisations CNFPT et CDGFPFT	10 000,00	8 991,48	0,00	0,00	1 008,52		8 991,48
64111	Rémunération principale titulaires	340 000,00	344 930,88	0,00	0,00	-4 930,88		344 930,88
64131	Rémunerations	24 649,00	32 692,98	0,00	0,00	-8 043,98		32 692,98
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 000,00	51 304,50	0,00	0,00	6 695,50		51 304,50
6453	Colisations aux caisses de retraites	98 000,00	97 799,42	0,00	0,00	200,58		97 799,42
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00	1 324,01	0,00	0,00	-124,01		1 324,01
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	150,00	774,00	0,00	0,00	-624,00		774,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	90,97	0,00	0,00	109,03		90,97
6488	Autres	40 000,00	34 515,85	0,00	0,00	5 484,15		34 515,85
014	Atténuations de produits	40 791,00	40 602,54	0,00	0,00	188,46		40 602,54
739211	Attribution de compensation	40 515,00	40 514,54	0,00	0,00	0,46		40 514,54
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	276,00	88,00	0,00	0,00	188,00		88,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	191 300,00	183 122,59	0,00	0,00	8 177,41	0,00	183 122,59
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	40 000,00	37 256,16	0,00	0,00	2 743,84	0,00	37 256,16
65313	Colisations de retraite	1 900,00	1 565,33	0,00	0,00	334,67	0,00	1 565,33

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)		Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
						Crédits sans emploi (3)	Credit sans emploi (3)		
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	4 800,00	4 727,34	0,00	0,00	72,66	0,00	4 727,34	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	50,90	0,00	0,00	9,10	0,00	50,90	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	
6542	Créances éteintes	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	
65568	Autres contributions	129 000,00	127 993,69	0,00	0,00	1 006,31	0,00	127 993,69	
6558	Autres contributions obligatoires	6 000,00	5 181,21	0,00	0,00	818,79	0,00	5 181,21	
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00	0,00	500,00	
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	3 500,00	2 954,00	0,00	0,00	546,00	0,00	2 954,00	
65888	Autres	4 500,00	2 893,96	0,00	0,00	1 606,04	0,00	2 893,96	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services		1 038 066,00	992 007,97	0,00	0,00	46 058,03	0,00	992 007,97	
66	Charges financières	8 200,00	7 753,10	0,00	0,00	446,90	0,00	7 753,10	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	7 753,10	0,00	0,00	246,90	0,00	7 753,10	
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,42	500,42			0,00	0,00	500,42	
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	500,42	0,00			500,42	0,00	0,00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	500,42			-500,42	0,00	500,42	
Total des charges financières et spécifiques		9 200,42	8 253,52	0,00	0,00	946,90	0,00	8 253,52	
Total des dépenses réelles		1 047 266,42	1 000 261,49	0,00	0,00	47 004,93	0,00	1 000 261,49	
023	Virement à la section d'investissement	117 215,00							
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	20 085,00	60 084,58			-39 999,58		60 084,58	
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	20,50			-20,50		20,50	
6761	Définitions sur réalisations (positives)	0,00	39 979,50			-39 979,50		39 979,50	
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 085,00	20 084,58			0,42	0,00	20 084,58	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre		137 300,00	60 084,58			77 215,42		60 084,58	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

	0,00
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les chapitres 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	1 112 146,00	1 234 223,65	0,00	0,00	-122 077,65
013	Atténuations de charges (4)	12 000,00	49 380,27	0,00	0,00	-37 380,27
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 000,00	49 380,27	0,00	0,00	-37 380,27
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	152 814,00	189 758,10	0,00	0,00	-36 944,10
70311	Concessions cinétières (produit net)	1 200,00	200,00	0,00	0,00	1 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	35,00	0,00	0,00	-35,00
7066	Redevances services à caractère social	9 264,00	12 263,30	0,00	0,00	-2 999,30
7067	Redev. services périscolaires et enseign	38 000,00	39 912,70	0,00	0,00	-1 912,70
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	83 800,00	56 669,23	0,00	0,00	27 130,77
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 000,00	80 129,87	0,00	0,00	-60 129,87
70878	Remb. frais par des tiers	350,00	348,00	0,00	0,00	2,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	68 000,00	72 933,39	0,00	0,00	-4 933,39
73212	Dotation de solidarité communautaire	6 000,00	6 316,00	0,00	0,00	-316,00
73218	Autres fisc. revers. entre coll. locales	7 000,00	7 312,00	0,00	0,00	-312,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	31 143,00	0,00	0,00	-6 143,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	28 162,39	0,00	0,00	-28 162,39
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	615 642,00	592 082,00	0,00	0,00	23 560,00
73111	Impôts directs locaux	615 642,00	590 982,00	0,00	0,00	24 660,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 100,00	0,00	0,00	-1 100,00
74	Dotations et participations (4)	219 221,00	240 001,49	0,00	0,00	-20 780,49
74111	Dotation forfaitaire des communes	149 808,00	149 808,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	45 429,00	45 429,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	14 484,00	14 484,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
74718	Autres participations Etat	5 500,00	5 600,00	0,00	0,00	-100,00

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credit sans emploi (3)
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 000,00	24 009,00	0,00	0,00	-20 009,00
74888	Autres	0,00	416,49	0,00	0,00	-416,49
75	Autres produits de gestion courante (4)	36 725,00	42 406,64	0,00	0,00	-5 681,64
752	Revenus des immeubles	17 000,00	18 249,16	0,00	0,00	-1 249,16
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	125,00	2 409,50	0,00	0,00	-2 284,50
75888	Autres	19 600,00	21 747,98	0,00	0,00	-2 147,98
Total des recettes de gestion des services		1 104 402,00	1 186 561,89	0,00	0,00	-82 159,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	40 917,80	0,00	0,00	-39 917,80
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	917,80	0,00	0,00	82,20
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	40 000,00	0,00	0,00	-40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 105 402,00	1 227 479,69	0,00	0,00	-122 077,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 744,00	6 743,96			0,04
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	6 744,00	6 743,96			0,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		6 744,00	6 743,96			0,04

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel[el]
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)									
1641 Emprunts en euros (Total)									
00079412734	CREDIT AGRICOLE	10/11/2010	2010-12-10	31/03/2011	70 000,00	F		2,950	2,950
10000737605	CREDIT AGRICOLE	30/04/2020	2020-07-15	15/10/2020	410 000,00	F		1,050	1,050
1237028	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2012	2013-11-01	01/11/2014	130 000,00	F		3,920	3,920
5389704	CAISSE EPARG AQUITAINE	27/11/2018	2018-12-15	31/03/2019	80 000,00	F		1,620	1,620
MIN229780EUR/0237884/002	POITOU CHARENTES	29/03/2005	2005-03-31	01/04/2007	106 948,54	C	Euribor 3 mois	2,990	2,990
N°10000130589	DEXIA CLF BANQUE	02/11/2015	2015-11-16	01/03/2016	40 000,00	F		1,900	1,900
1643 Emprunts en devises (total)					0,00				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00				
165 Dépôts et cauillonnements reçus (Total)									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00				

IV**B1.2**

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux c'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement anticipé O/N	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					836 948,54								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) Index (14)	Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Emprunts et dettes au 31/12/N			ICNE de l'exercice	
								Taux d'intérêt	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprés des établissements financiers (Total)			0,00		457 618,15					49 017,84	7 753,06	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)			0,00		457 618,15					49 017,84	7 753,06	0,00
00079412734	N	0,00	A-1	5 687,04	1,00	F	2,950	5 522,00	269,96	0,00	0,00	0,00
10000737605	N	0,00	A-1	329 920,87	15,75	F	1,050	19 164,47	3 590,10	0,00	0,00	0,00
1237028	N	0,00	A-1	42 284,61	4,00	F	3,920	9 593,41	2 033,62	0,00	0,00	0,00
5389704	N	0,00	A-1	50 306,66	9,00	F	1,620	5 151,06	867,22	0,00	0,00	0,00
MIN229780EUR/023784/002	N	0,00	A-1	12 043,33	2,25	C	Euribor 3 mois	6 878,29	629,78	0,00	0,00	0,00
N°10000130589	N	0,00	A-1	17 375,64	6,00	F	1,900	2 708,61	362,38	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Emprunts et dettes au 31/12/N				Annuité de l'exercice			
				Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		457 618,15				49 017,84	7 753,96	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cfr. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial en complétant à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

		IV – ANNEXES	
		B1.4	

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	457 618,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV B.1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux	Périodicité des remboursements (6)	Coût de sortie (10)			Annuité de l’exercice			ICNE de l’exercice
									Type de taux (7)	Niveau d’index (8)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)															
Total des recettes au c/ 166					0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l’emprunt quitté.

(3) Il s’agit de retracer les caractéristiques ayant fait l’objet d’un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s’agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d’intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d’index (ex. Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s’agit de retracer les caractéristiques de l’indemnité de remboursement anticipé due relative à l’emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d’autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6611 « Intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

IV	B1.7
-----------	-------------

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)								
							Contrat renégocié											
							Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Capital restant d0 au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts
Total															0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		IV
		B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont
				Intérêts (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article		Dette en capital à l'origine		Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N		
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66 111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 56 770,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 56 770,94
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 227 479,69
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 1 / II 4,63

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 au L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CCTC.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS		B8.1.1	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS			
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature	
TOTAL GENERAL		2 710,00	
Personnes de droit privé		2 710,00	
Associations		2 710,00	
AAPPMA HTE GLANE	23,00		
ACCA DE PEYRILHAC	144,00		
AMIC SAPEURS POMPIERCHEZ BLANCHETON J	63,00		
AMICALE LAIQUE ECOLE DE PEYRILHAC	225,00		
ASS LIEUTENANTS DE LOUVETERIE	45,00		
CHAL	32,00		
CLUB PEYRILHAC ECHANGES RENCONTRES	225,00		
COMITE DE JUMELAGE	1 424,00		
CONCILIATEURS DE JUSTICE ET MEDIATEURS	100,00		
FEDERATION DES DEPOR INTERN RESIST HV	23,00		
GR DEP DES MUTILES DU TRAVAIL SEC NIE	90,00		
GYMN VOLONTAIRE	72,00		
LES ARCHERS D ICELUY PAIS	144,00		
Union DDEN	100,00		
Entreprises	0,00		
Personnes physiques	0,00		
Autres	0,00		
Personnes de droit public	0,00		
Etat	0,00		
Régions	0,00		
Départements	0,00		
Communes	0,00		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00		
Autres	0,00		

IV- ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	
IV	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIÈRE TECHNIQUE (c)		11,33	0,82	12,15	11,00	1,15	12,15
Adjoint administratif territorial	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Adjoint technique territorial	C	5,83	0,82	6,65	5,50	1,15	6,65
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIÈRE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,33	0,82	14,15	13,00	1,15	14,15

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %, présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année), correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****IV****B9****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	397	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

NT : Technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non titulaires.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-21¹: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-22²: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-13 : Contrat de projet pour une durée initiale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-14 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-15 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2³ : Justifié par les besoins ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3⁴ : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4⁵ : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5⁶ : Autres collectivités territoriales et établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6⁷ : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - CA - 2024

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publiques de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concerne les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326, 332 : Modalités particulières : recrutement remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A. Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A. autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aides »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP .

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

		IV – ANNEXES	
		B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	
		B12.1	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			119 918,12	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			119 918,12	0,00	
12/06/2023	construction local ACCA	20230007	1 143,00	0,00	0
19/10/2023	Aménagement cour école+accès PMR mairie	20230016	2 112,00	0,00	0
19/10/2023	Aménagement cour école+accès PMR mairie	20230016	102,00	0,00	0
08/12/2023	Rénovation extérieure de la mairie	20230017	16 036,12	0,00	0
08/12/2023	Rénovation extérieure de la mairie	20230017	5 466,00	0,00	0
08/12/2023	Rénovation extérieure de la mairie	20230017	2 220,00	0,00	0
08/12/2023	Rénovation extérieure de la mairie	20230017	30 245,39	0,00	0
08/12/2023	Rénovation extérieure de la mairie	20230017	18 167,06	0,00	0
29/02/2024	matériel vidéococonférence salle de réunion	202400001	687,50	0,00	0
29/02/2024	matériel plantes vivaces	202400002	4 980,00	0,00	0
29/02/2024	52 pavés LED salles de classe+matériel p	202400003	2 074,80	0,00	0
29/02/2024	52 pavés LED salles de classe+matériel p	202400003	104,40	0,00	0
19/04/2024	extension réseau électrique la Petite Ro	202400004	2 691,77	0,00	0
23/07/2024	20 tapis Yoga 140x60cm SYELTUS/maternell	202400005	480,00	0,00	0
17/09/2024	8 robinets thermostatiques maternelle	202400006	2 273,64	0,00	0
17/09/2024	2 portes coulissantes école côté cour	202400007	7 990,04	0,00	0
03/12/2024	aire de jeux esplanade Larraga +2 tables	202400008	23 180,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES**

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)						VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)		
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)
TOTAL GENERAL							40 000,00	39 979,50
Cessions à titre onéreux							40 000,00	39 979,50
02/12/2024	parcelle antenne relais au stade	10/01/1942	0,00	0	0,00	20,50	40 000,00	39 979,50
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00
Mise à disposition							0,00	0,00
Affectation							0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00
Mise à la réforme							0,00	0,00
Divers							0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****Pour mémoire**

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	Réalisations
		40 000,00

Produit des cessions

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	Réalisations
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20,50

IV	B13
-----------	------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	9 221,53
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 221,53

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	54 773,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 221,53
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	63 994,53

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	56 304,00	55 761,76	96 130,00	151 891,76
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	211 300,00	55 819,63	0,00	55 819,63
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	154 996,00	57,87	-96 130,00	-96 072,13
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	9 221,53			9 221,53
Affectation au 1068 (C)	54 773,00	54 773,00		54 773,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	63 994,53			63 994,53
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-32 077,60

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES		IV	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	0,00	55 761,76
1641	Emprunts en euros	48 620,00	49 017,80
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	7 684,00	6 743,96
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	940,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	6 744,00	6 743,96
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		IV – ANNEXES	
		C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	
		RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	
RESOURCES PROPRES		Réalisations	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
			55 819,63
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222 FCTVA		34 000,00	35 735,05
10226 Taxe d'aménagement (2)		15 000,00	16 556,60
10227 Versement pour sous densité		19 000,00	19 178,45
10228 Autres fonds d'investissement		0,00	0,00
13146 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13156 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13246 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13256 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27... Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		177 300,00	20 084,58
15... Provisions pour risques et charges			
169 Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
280415833 Autres grts-Proj infrastruct Int nation		8 485,00	8 484,58
2804181 Autres org pub - Biens mob, mat, études		11 600,00	11 600,00
29... Dépréciations des immobilisations			
31... Matières premières (et fournitures) (4)			
33... En-cours de production de biens (4)			
35... Stocks de produits (4)			
39... Dépréciation des stocks et en-cours			
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49... Dépréciation des comptes de tiers			
59... Dépréciation des comptes financiers			

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	117 215,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 163, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVIQUELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâlis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâties »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES		IV	D3.1
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------	-------------

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	N° d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l’article L. 300-5 du code de l’urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l’exercice par le concessionnaire d’aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d’amortissement.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES**

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)						
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession
						Prix de cession
TOTAL GENERAL						0,00
Cessions à titre onéreux						0,00
Cessions à titre gratuit						0,00
Mise à disposition						0,00
Affectation						0,00
Mises en concession ou affermage						0,00
Mise à la réforme						0,00
Divers						0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

			IV
			D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT	327 194,53	175 679,88	96 130,00	55 384,65
	327 194,53	190 611,34	0,00	136 583,19
FONCTIONNEMENT	1 184 566,42	1 060 346,07	0,00	124 220,35
	1 185 066,42	1 234 223,65	0,00	-49 157,23

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT	327 194,53	175 679,88	96 130,00	55 384,65
	327 194,53	190 611,34	0,00	136 583,19
FONCTIONNEMENT	1 184 566,42	1 060 346,07	0,00	124 220,35
	1 185 066,42	1 234 223,65	0,00	-49 157,23

(1) Y compris les rattachements.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	327 194,53	175 679,88	96 130,00	55 384,65
RECETTES	327 194,53	190 611,34	0,00	136 583,19
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 184 566,42	1 060 346,07	0,00	124 220,35
RECETTES	1 185 066,42	1 234 223,65	0,00	-49 157,23
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 511 760,95	1 236 025,95	96 130,00	179 605,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 512 260,95	1 424 834,99	0,00	87 425,96

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)		Variation de la base / (N-1) (%)		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)		Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources										
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources										
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources										
TFPB		1 117 000,00	0,00		38,80 0		0,00	433 396,00	0,00	
TFPNB		95 900,00	0,00		87,90 0		0,00	26 797,00	0,00	
CFE		0,00	0,00		0,00 0		0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00					486 990,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2025

Présenté par le doyen d'âge (1),
A Peyrilhac, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Peyrilhac, le 07/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

BARRAUD Christelle	
BAYLE Marcel	
BURLOT Gaëlle	
COMPAIN Claude	
DARDILLAC Raymond	
FONTAINE Nathalie	
GROS Eric	
GROS Lucien	
LAGRANGE Cécile	
PERRAUDIN Jean-Paul	
REIX Sandrine	
RIFFAUD Pierrette	
ROUX Jérémie	
ROYER Guillaume	
TEIXEIRA Laure	

Certifié exécutoire par le doyen d'âge (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025
 A Peyrilhac, le 08/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.





PEYRILHAC - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : CA2024BPal avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 07/04/2025

Objet : Compte administratif 2024 du budget principal + page des signatures

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgétaires

Date de télétransmission : 08/04/2025 Agent de transmission : Delphine BRETON

Acte : DBU 00571 CA 2024 scelle.xml

Annexes :

1 - Budget principal page des signatures du compte administratif 2024.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711802-20250407-CA2024BPAI-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 08/04/2025

